

Ignoble : en cas de classe contaminée, Blanquer “évincera” tous les élèves non-vaccinés !

écrit par François des Groux | 29 juillet 2021





Ignoble ? Dégueulasse ? Affreux ? Abominable ? Quel est l'adjectif convenant le mieux pour cette déclaration de Blanquer, ministre de l'Éducation, qui s'en prend désormais à nos enfants (c'est la prochaine et principale cible du gouvernement et de Big Pharma écrivait hier Christine Tasin) ?

Alors qu'il n'y a pas d'obligation vaccinale pour les 12-17 ans et le personnel enseignant, tous les enfants non-vaccinés d'une classe de collège ou de lycée seront impitoyablement "évincés" 7 jours (c'est le mot de Blanquer) en cas de contamination d'une classe par le Covid. Mais pas les vaccinés !

Castex affirmait pourtant, il y a une semaine, qu'il excluait "*d'imposer le pass sanitaire dans les collèges et lycées*" ([Les Echos](#))

[//resistancerepublicaine.com/wp-](https://resistancerepublicaine.com/wp-)

<content/uploads/2021/07/XEMua-0DQCw05UTv.mp4>

[Source : [Twitter](#)]

Et, alors que ce gouvernement aux directives complètement ubuesques interdit désormais l'école à la maison...

<https://resistancerepublicaine.com/2021/07/28/instruction-en-famille-cest-fini-une-autre-facon-de-ne-pas-pouvoir-refuser-le-vaccin-pour-nos-gosses/>

... celui-ci oblige les élèves "évincés" à suivre des cours par correspondance à la maison !

Des élèves non vaccinés qui seront évidemment moqués, raillés ou traités en parias par leurs camarades vaccinés.

Alors que le Covid ne tue pas les jeunes et qu'une classe pourra, en suivant la logique du gouvernement ("*Quand vous êtes vacciné, vous ne risquez pas de contaminer les autres, alors que si vous [n'êtes pas] vacciné, vous faites courir ce risque*") être contaminée par un personnel enseignant non soumis à l'obligation vaccinale (parce qu'il "*est au contact de personnes qui ne sont pas fragiles*" dicit [Véran](#) !)

Et que fait-on des élèves de moins de 12 ans (donc non soumis à la vaccination) en 6e/5e ?

Et puis encore, comment Blanquer imposera son pass sanitaire à la rentrée aux 12-17 ans alors que les député on voté le report de sa mise en place au 30 septembre ?

Mais qui pourra arrêter cette incohérence gouvernementale, cet illogisme, cette obsession absurde qui n'a vraiment plus rien à voir avec la santé ?

Car pourquoi ne pas imaginer des classes divisés en élèves non-vaccinés masqués et vaccinés non-masqués ou bien des cours de récréations interdites aux nouveaux "intouchables" ?

Effaré, René Chiche, membre du Conseil supérieur de l'éducation constate que l'on "a affaire à une expérience de Milgram grandeur nature où l'on habitue les gens à obéir à des choses qui n'ont aucun sens" et "où l'on va de plus en plus loin" ([Sud Radio](#)).

Avec ce nouvel apartheid scolaire en marche, la Macronie en folie aura réussi à diviser les Français, y compris nos enfants, à l'école.

Collèges et lycées – Seuls les élèves non-vaccinés seront évincés en cas de contamination dans une classe



« Dans le secondaire, s'il y a un cas de contamination » au Covid-19, « les élèves non vaccinés seront évincés, mais pas les vaccinés », a déclaré Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, au micro de Franceinfo ce mercredi.

« C'est évidemment une forte incitation à être vacciné », a-t-il reconnu.

Les élèves non vaccinés devront poursuivre les cours à distance durant 7 jours.

La classe sera fermée dès le premier cas de contamination en primaire

Pour le primaire, « quand il y aura un cas de contamination, on fermera » la classe.

« C'était une mesure de prudence renforcée, et déjà adoptée depuis le début de l'année, on maintient cette règle pour l'enseignement primaire puisque les élèves ne sont pas vaccinés ». Au sujet de la discrimination que peut engendrer cette mesure entre les élèves, le ministre de l'éducation affirme qu'il « raisonne en termes de moindre mal. On ne raisonne pas en termes de situation idéale ». Avant d'ajouter : « À chaque fois, on a fait au mieux par rapport à des contraintes qui sont énormes, poursuit-il. Là, en l'occurrence, l'objectif, c'est la continuité pédagogique. C'est sûr que cette année, ils ont moins de perturbations que ce qu'ils ont pu avoir l'année dernière, a fortiori si on a réussi à vacciner un maximum d'élèves et d'adultes.

Quand vous êtes vacciné, vous ne risquez pas de contaminer les autres, alors que si vous êtes vacciné, vous faites courir ce risque ».

[Magnifique lapsus du journaliste ! – NDA]



l'année dernière, a fortiori si on a réussi à vacciner un maximum d'élèves et d'adultes. Quand vous êtes vacciné, vous ne risquez pas de contaminer les autres, alors que si vous êtes vacciné, vous faites courir ce risque".

Marie Provot

<https://www.lindependant.fr/2021/07/28/colleges-et-lycees-seul>

[s-les-eleves-non-vaccines-seront-evinces-en-cas-de-contamination-dans-une-classe-9698924.php](#)